



Référentiel des activités professionnelles

FONCTIONS	ACTIVITES	TACHES
EXPERTISE ET CONSEIL TECHNOLOGIQUES	Gestion du budget d'une action, d'un projet	- Recueil et sélection de données financières pour établir un bilan - Elaboration de budgets et mise en œuvre de la proposition - Recherche de solutions financières (aides, subventions...)
	Conseil pour la gestion budgétaire d'un ménage	- Contribution à la réalisation et au suivi du budget d'une action - Equilibre du budget, maîtrise de l'endettement - Suivi des contrats (assurances,
	Conseil et promotion pour la gestion des flux : énergies, eaux, déchets...	- Recueil et actualisation des données - Analyse du besoin, de la demande - Réalisation d'études techniques
	Conseil pour l'achat et l'utilisation de produits, de matériels et d'équipements	- Participation à la rédaction d'un cahier des charges - Propositions de solutions, mise en oeuvre, suivi, évaluation - Aide à la négociation dans une activité de conseil - Négociation avec les professionnels
	Réalisation d'études techniques du logement et conseil	
	Instruction et montage des dossiers de réhabilitation ou d'amélioration de l'habitat ou du logement	- Veille juridique - Contrôle des conditions d'accès aux droits - Constitution de dossiers de demande d'aide - Suivi des dossiers
	Suivi du patrimoine locatif	- Informations techniques et/ou juridiques aux locataires - Réalisation d'états des lieux - Transmission d'informations aux services compétents - Suivi des impayés - Participation à la démarche qualité
ORGANISATION TECHNIQUE DE LA VIE QUOTIDIENNE DANS UN SERVICE, DANS UN ETABLISSEMENT	Promotion de la santé par des actions concernant l'alimentation, et l'écologie de la vie quotidienne	- Recueil et actualisation des données - Analyse du besoin, de la demande - Réalisation d'études techniques - Participation à des actions de santé publique - Propositions de solutions, mise en oeuvre et évaluation
	Gestion de la distribution des repas	- Participation au choix des menus - Participation au choix du mode de distribution - Participation à l'élaboration d'un cahier des charges - Participation à la négociation des contrats de sous-traitance - Elaboration et contrôle de la procédure de distribution des repas et d'élimination des déchets
	Gestion de la maintenance des locaux	- Elaboration, mise en place et contrôle des procédures, des protocoles - Gestion des produits, des matériels et des équipements - Gestion des déchets
	Gestion de l'entretien du linge	- Participation à l'élaboration d'un cahier des charges - Suivi et évaluation des contrats de sous-traitance
	Aménagement de l'espace	Participation à la conception des espaces d'accueil, de détente, de repas, de locaux techniques... - Suivi et évaluation
ANIMATION FORMATION COMMUNICATION PROFESSIONNELLE	Participation à la Démarche qualité	- Elaboration de procédures et de documents relatifs à la qualité en conformité avec les normes en vigueur - Mise en œuvre des procédures relatives à la qualité - Contrôle de l'efficacité - Repérage et étude des situations atypiques, des dysfonctionnements - Propositions de solutions d'amélioration
	Conception, organisation et mise en œuvre d'actions individuelles et collectives à visée éducative	- Accueil des publics - Constitution d'une documentation professionnelle - Identification et prise en compte des besoins, des contraintes - Définition d'objectifs - Réalisation d'actions, de séquences pédagogiques - Evaluation
	Production de documents professionnels, techniques	- Elaboration d'outils méthodologiques et de documents techniques - Elaboration de supports de communication écrite, orale, visuelle
	Animation et suivi du travail d'équipe	- Organisation, coordination du travail de l'équipe - Suivi des activités de l'équipe - Participation à l'évaluation des membres de l'équipe - Recensement des besoins de formation et proposition d'un plan de formation

Vous souhaitez devenir travailleur social ? Vous aimeriez allier formation théorique et pratique ?

Le BTS ESF de la MFR du Pays de Seyssel est fait pour vous !

BTS ESF EN ALTERNANCE

Economie Sociale Familiale

Devenez un expert de tous les domaines de la vie quotidienne :

Alimentation-santé, budget, consommation, environnement-énergie, habitat-logement

Le BTS ESF : un palier pour devenir travailleur social

Une formation en alternance sur 2 ans :

En contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

46 semaines environ en situation professionnelle

ou sous statut de stagiaire de la formation professionnelle

35 semaines environ en situation professionnelle

+ 1 350 h de formation à la MFR



Les objectifs de la formation

L'étudiant en BTS ESF répond à la demande des établissements et des services qui l'emploient ou l'accueillent pour la conduite de missions diverses dans les domaines de la vie quotidienne : alimentation-santé, budget, consommation, environnement-énergie, habitat-logement.

Il assure différentes fonctions :

Il met ses compétences scientifiques, techniques, méthodologiques au service de différents publics, d'usagers, de consommateurs, de clients et de professionnels. Il participe ainsi à l'impulsion des évolutions de comportements individuels ou collectifs, dans un contexte de développement durable. Dans le cadre de ses missions, il contribue à l'information sur l'accès aux droits des publics.

Il peut travailler en relation avec d'autres experts : travailleurs sociaux, juristes, professionnels de la santé, personnels des services techniques des collectivités territoriales et des organismes de logement social ...

L'action de ce professionnel se déroule dans le respect du droit des usagers et de l'éthique professionnelle.

MFR du Pays
de Seyssel

6, rue des Oudets

74910 SEYSSSEL

☎ : 04 50 56 13 05

@ : mfr.seyssel@mfr.asso.fr

🌐 : www.mfr-seyssel.com

Modalités d'inscription

- 1^{ère} rencontre d'Information (Salon, Forum, Portes ouvertes, RDV.)
2. Retour du dossier de candidature complété. (courrier ou Parcours Sup')
3. Confirmation de l'inscription sous réserve d'obtention du baccalauréat.
4. Participation obligatoire à une 1/2 journée de recherche de structure professionnelle

Conditions d'accès :

- Posséder un diplôme de niveau IV : baccalauréat général, professionnel ou technologique ou autres diplômes équivalents.
- Avoir accepté les conditions de stagiaire de la formation professionnelle ou avoir signé un contrat de travail .
- Avoir démontré ses aptitudes pour exercer une profession relevant de l'accompagnement des personnes en difficultés dans une lettre de motivation.





Architecture des enseignements

Module 1 : EXPERTISE ET CONSEIL TECHNOLOGIQUES

- 1.1. Santé – Alimentation - Hygiène
- 1.2. Sciences physiques et chimiques appliquées
- 1.3. Habitat - Logement
- 1.4. Économie – Consommation
- 1.5. Méthodologie d'investigation

Module 2 : ANIMATION FORMATION

- 2.1. Intervention sur le quotidien et son évolution
- 2.2. Technique d'animation et de formation
- 2.3. Connaissance des publics
- 2.4. Méthodologie de projet

Module 3 : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

- 3.1. Communication écrite et orale
- 3.2. Design de communication visuelle

Actions professionnelles



Module 4 : TRAVAIL EN PARTENARIAT INSTITUTIONNEL ET INTER INSTITUTIONNEL

- 4.1 Connaissance des politiques, des dispositifs et des institutions
- 4.2 Analyse du fonctionnement des organisations

Module 5 : GESTION DE LA VIE QUOTIDIENNE dans un service ou dans un établissement

- 5.1. Démarche qualité
- 5.2. Techniques de gestion des ressources humaines
- 5.3. Aménagement des espaces de vie
- 5.4 Design d'espace
- 5.5 Design de produit
- 5.6 Circuits des repas, du linge, des déchets
- 5.7. Gestion budgétaire

Langue Vivante Étrangère : Anglais Activités liées à l'alternance

Formation par alternance dont 1350h théoriques sur 2 ans à la MFR
Volumes horaires indicatifs

Coût de la formation 2020-2021

Coûts pédagogiques mensuels :
Étudiant stagiaire de la formation professionnelle : **280 € / mois**
(possibilité de stage long indemnisé)

Étudiant salarié en contrat de professionnalisation/apprentissage : **pris en charge** par l'OPCO dont l'entreprise d'accueil relève.

Le passage du statut stagiaire au statut de salarié modifie le contrat financier le jour de la signature du contrat de professionnalisation.

• • •
Tarifs Hébergement-restauration
Interne : 103.00€ /semaine
Demi-pensionnaire : 57.00€/semaine

• • •
Frais annexes :
Adhésion à l'association : 100 €/an

LES + de la MFR

Un accompagnement individualisé:

- des référents disponibles et engagés
- un entretien individuel chaque semestre

Des stages encadrés :

- deux visites par an,
- une réunion de tuteurs

Un contrôle régulier tout au long des 1350 heures de formation

Les structures professionnelles éligibles à l'accueil d'étudiant

- ♦ **Secteur de l'habitat social**
(Ex : OPAC, OPHLM, SEMCODA...)
- ♦ **Structures d'accueil collectif pour personnes âgées**
(Ex : EHPAD, résidences autonomie, MARPA, cantou, PASA, ...)
- ♦ **Établissements et services pour enfants et adultes en situation de handicap**
(Ex : IME, IMPRO, ESAT, SAVS, Foyer d'hébergement, associations tutélaires de majeurs protégés...)
- ♦ **Associations ou entreprises d'aide à domicile**
(Ex : ADAPA, ADMR, O2...)
- ♦ **Maisons relais, résidences sociales**
(Ex : ADOMA, Foyers Jeunes Travailleurs...)
- ♦ **Associations d'animation socioculturelle**
(Ex : maisons de quartier, centres sociaux...)
- ♦ **Associations pour migrants**
(Ex: CADA)
- ♦ **Entreprises privées**
(Ex : comité de grandes entreprises, service social, accompagnement clientèle...)
- ♦ **Structures d'insertion par l'activité économique**
(Ex : Emmaüs, Scouts de Cluses, associations de chantiers d'insertion, ...)
- ♦ **Services de conseil en emploi**
(Ex : pôle emploi, mission locale jeune...)
- ♦ **Services d'actions sociales**
(Ex : conseils départementaux, communes, CCAS...)
- ♦ **Organismes de protection sociale**
(Ex : CAF, MSA...)

Après le BTS :

- ♦ **Diplôme d'État de Conseiller(e) en Économie Sociale et Familiale** (3^{ème} année du cursus)
- ♦ **Licence professionnelle :** *intervention sociale, animation sociale et socioculturelle, accompagnement et insertion, coordination et développement de projet pour l'action sociale, culturelle et socioculturelle, métiers de la formation, gestion des ressources humaines...*
- ♦ **Entrée dans la vie active :** *responsable de secteur (aide à domicile), conseillère sociale (bailleur social), responsable de résidence, Intervenant social (accompagnement des personnes âgées)...*

2 statuts :

- Salarié (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) :

C'est un contrat de travail qui lie l'étudiant à une structure dont il est salarié et rémunéré en pourcentage du SMIC (en fonction de son âge). Ce contrat couvre en principe l'intégralité de la formation et peut même commencer avant l'entrée en formation et se terminer après le passage du BTS. L'entreprise prend en charge via son OPCO (fonds destinés à la formation) les frais de formation de l'étudiant et le libère de l'entreprise lors des sessions de formation à la MFR qui sont obligatoires (environ 39 semaines/2 ans) et pour le passage des épreuves de l'examen. L'étudiant bénéficie de 5 semaines de congés payés/an fixées par l'employeur et hors des semaines de formation à la MFR.

- Stagiaire de la formation professionnelle

Ce statut permet à l'étudiant de commencer la formation même si un contrat n'a pas été obtenu. Le planning de formation est identique à celui des étudiants salariés : ils sont à la MFR et en entreprise aux mêmes dates, mais bénéficient de 3 semaines de vacances en cours d'année + juillet et Août. La formation reste identique. L'étudiant stagiaire n'est pas salarié de l'entreprise mais peut bénéficier d'une gratification (obligatoire à partir de 8 semaines de stage). Il assume les frais de formation. Ce statut est évolutif : un contrat de travail pouvant être signé en cours de formation.